



FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024

Adhérent :

Nom : Prénom : N° Licence :

Né le : Cat : Sexe:

Responsable (si adhérent mineur) : Nom : Prénom :

Adresse :

Tél fixe : Tél port : Tél pro :

Mail **obligatoire** pour saisie licence :

Prévenir en cas d'urgence : Tél :

A l'occasion, je pourrai aider bénévolement le club OUI NON
Autorisez-vous à diffuser l'image de l'adhérent
pour promouvoir les activités du club OUI NON

Thaon ou Creully, le : __ / __ / 20..

Signature de l'adhérent : _____ Signature du responsable légal : _____

Descriptif	Tarif	à cocher	Report
------------	-------	----------	--------

Licence FFTT+ adhésion		Vétérans, Seniors, Juniors	140 €	<input type="checkbox"/>	.
		Cadets, Minimes	140 €	<input type="checkbox"/>	.
		Benjamins, Poussins	120 €	<input type="checkbox"/>	.
		LOISIRS (entraînement du jeudi)	70€	<input type="checkbox"/>	.
		Pour les mineurs, l'adhésion comprend l'inscription aux compétitions jeunes et critérium. Pour les adultes, l'inscription au critérium est à la charge de l'adulte.		<input type="checkbox"/>	.
TOTAL					€

Merci de joindre un certificat médical pour les nouveaux adhérents et noter au dos du chèque le nom, prénom de l'adhérent

Mode de paiement			
Espèces :	€	Chèque(s) :	€
		Nombre (3 maxi):	
Détail des chèques			
Numéro:			
A encaisser le :			

SAISON 2023-2024

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e).....

(*) père, mère, responsable de l'adhérent :

Soins

Autorise le THAON CREULLY TENNNIS DE TABLE à faire soigner l'adhérent et à faire pratiquer les interventions d'urgence (éventuellement sous anesthésie générale) suivant les prescriptions des médecins.

OUI NON

Transport

Autorise les déplacements en voiture et la prise en charge de l'adhérent par un membre du THAON CREULLY TENNNIS DE TABLE pour participer aux diverses compétitions de tennis de table, membre que je décharge de toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident survenant au cours du trajet ou du séjour.

OUI NON

Exonération de responsabilité

Les parents ou responsables légaux du jeune faisant l'objet de la présente inscription au THAON CREULLY TENNNIS DE TABLE reconnaissent que la responsabilité de l'association ne pourra être engagée que dans le cas où un sinistre interviendrait par faute de cette dernière au lieu, jour et heure d'activité. C'est à dire toute la durée pendant laquelle le joueur est placé sous la responsabilité de l'encadrement de l'association.

Ceci exclut le cas où le jeune abandonne l'activité et quitte le lieu où elle est pratiquée, se soustrayant ainsi volontairement de la garde de l'encadrant.

Le club se dégage de toute responsabilité avant et après les horaires prévus de l'activité.

Les parents ou responsables légaux du jeune ne pourront objecter le fait de l'ignorance de ce texte pour se dégager de leur propre responsabilité.

(*) **J'autorise** l'adhérent à rentrer seul à son domicile.

(*) **Je n'autorise pas** l'adhérent à rentrer seul à son domicile. Dans ce cas, vous êtes dans l'obligation de venir chercher votre enfant dans la salle.

Fait à THAON ou Creully, le __ / __ / 20 __

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

(*) Rayer les mentions inutiles